

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NIMES AGGLOMERATION

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Eau (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	41
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 677 726,00	11 677 726,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 677 726,00	11 677 726,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	24 842 658,00	24 842 658,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		24 842 658,00	24 842 658,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 520 384,00	36 520 384,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 236 410,00	0,00	2 631 622,00	2 631 622,00	2 631 622,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 313 442,00	0,00	1 118 379,00	1 118 379,00	1 118 379,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 512,00	0,00	10 012,00	10 012,00	10 012,00
Total des dépenses de gestion des services		3 556 364,00	0,00	3 760 013,00	3 760 013,00	3 760 013,00
66	Charges financières	1 190 446,00	0,00	1 128 432,00	1 128 432,00	1 128 432,00
67	Charges exceptionnelles	105 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 851 810,00	0,00	4 938 445,00	4 938 445,00	4 938 445,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 854 205,00		1 746 478,00	1 746 478,00	1 746 478,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 918 091,00		4 992 803,00	4 992 803,00	4 992 803,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 772 296,00		6 739 281,00	6 739 281,00	6 739 281,00
TOTAL		13 624 106,00	0,00	11 677 726,00	11 677 726,00	11 677 726,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 255 000,00	0,00	10 520 000,00	10 520 000,00	10 520 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	142 800,00	0,00	145 820,00	145 820,00	145 820,00
Total des recettes de gestion des services		12 502 800,00	0,00	10 673 920,00	10 673 920,00	10 673 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 545 300,00	0,00	10 673 920,00	10 673 920,00	10 673 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 078 806,00		1 003 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 078 806,00		1 003 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
TOTAL		13 624 106,00	0,00	11 677 726,00	11 677 726,00	11 677 726,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 735 475,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	455 000,00	0,00	935 000,00	935 000,00	935 000,00
21	Immobilisations corporelles	82 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 236 880,00	0,00	13 143 244,00	13 143 244,00	13 143 244,00
	Total des opérations d'équipement	7 753 333,00	0,00	7 629 748,00	7 629 748,00	7 629 748,00
	Total des dépenses d'équipement	19 527 213,00	0,00	21 859 992,00	21 859 992,00	21 859 992,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 670 000,00	0,00	1 909 470,00	1 909 470,00	1 909 470,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 670 000,00	0,00	1 909 470,00	1 909 470,00	1 909 470,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 197 213,00	0,00	23 769 462,00	23 769 462,00	23 769 462,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 078 806,00		1 003 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 667,00		69 390,00	69 390,00	69 390,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 120 473,00		1 073 196,00	1 073 196,00	1 073 196,00
	TOTAL	22 317 686,00	0,00	24 842 658,00	24 842 658,00	24 842 658,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 100 000,00	0,00	6 050 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 403 723,00	0,00	11 983 987,00	11 983 987,00	11 983 987,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 503 723,00	0,00	18 033 987,00	18 033 987,00	18 033 987,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 503 723,00	0,00	18 033 987,00	18 033 987,00	18 033 987,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 854 205,00		1 746 478,00	1 746 478,00	1 746 478,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 918 091,00		4 992 803,00	4 992 803,00	4 992 803,00
041	Opérations patrimoniales (4)	41 667,00		69 390,00	69 390,00	69 390,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 813 963,00		6 808 671,00	6 808 671,00	6 808 671,00
	TOTAL	22 317 686,00	0,00	24 842 658,00	24 842 658,00	24 842 658,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 735 475,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 631 622,00		2 631 622,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 118 379,00		1 118 379,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 012,00		10 012,00
66	Charges financières	1 128 432,00	0,00	1 128 432,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 992 803,00	4 992 803,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 746 478,00	1 746 478,00
	Dépenses d'exploitation – Total	4 938 445,00	6 739 281,00	11 677 726,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 003 806,00	1 003 806,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 909 470,00	0,00	1 909 470,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 629 748,00		7 629 748,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	935 000,00	0,00	935 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	152 000,00	0,00	152 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	13 143 244,00	69 390,00	13 212 634,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	23 769 462,00	1 073 196,00	24 842 658,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 100,00		8 100,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 520 000,00		10 520 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	145 820,00		145 820,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 003 806,00	1 003 806,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 673 920,00	1 003 806,00	11 677 726,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 050 000,00	0,00	6 050 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 983 987,00	0,00	11 983 987,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	58 974,00	58 974,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 416,00	10 416,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 992 803,00	4 992 803,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 746 478,00	1 746 478,00
Recettes d'investissement – Total		18 033 987,00	6 808 671,00	24 842 658,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 236 410,00	2 631 622,00	2 631 622,00
605	Achats d'eau	400 000,00	980 000,00	980 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	6 667,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	12 500,00	4 700,00	4 700,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	18 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	175 834,00	206 000,00	206 000,00
618	Divers	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6226	Honoraires	64 783,00	30 116,00	30 116,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 788,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 500,00	7 500,00	7 500,00
6287	Remboursements de frais	1 389 238,00	1 240 106,00	1 240 106,00
63512	Taxes foncières	130 000,00	133 000,00	133 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 313 442,00	1 118 379,00	1 118 379,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6331	Versement de mobilité	12 203,00	10 535,00	10 535,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 390,00	2 933,00	2 933,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 103,00	5 290,00	5 290,00
6411	Salaires, appointements, commissions	757 495,00	564 298,00	564 298,00
6413	Primes et gratifications	181 050,00	200 867,00	200 867,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	3 200,00	3 200,00
6415	Supplément familial	0,00	4 831,00	4 831,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	122 489,00	99 369,00	99 369,00
6452	Cotisations aux mutuelles	5 144,00	5 035,00	5 035,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	183 225,00	177 854,00	177 854,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 093,00	2 647,00	2 647,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 500,00	3 970,00	3 970,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	25 750,00	28 550,00	28 550,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 512,00	10 012,00	10 012,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	12,00	12,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 556 364,00	3 760 013,00	3 760 013,00
66	Charges financières (b) (8)	1 190 446,00	1 128 432,00	1 128 432,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 218 446,00	1 150 500,00	1 150 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-33 000,00	-22 068,00	-22 068,00
6688	Autre	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	105 000,00	50 000,00	50 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	30 000,00	30 000,00
6713	Dons, libéralités	0,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 851 810,00	4 938 445,00	4 938 445,00
023	Virement à la section d'investissement	3 854 205,00	1 746 478,00	1 746 478,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 918 091,00	4 992 803,00	4 992 803,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 918 091,00	4 992 803,00	4 992 803,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 772 296,00	6 739 281,00	6 739 281,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 772 296,00	6 739 281,00	6 739 281,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 624 106,00	11 677 726,00	11 677 726,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 068,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-22 068,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	8 100,00	8 100,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	8 100,00	8 100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 255 000,00	10 520 000,00	10 520 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	12 125 000,00	10 300 000,00	10 300 000,00
704	Travaux	0,00	50 000,00	50 000,00
7083	Locations diverses	130 000,00	170 000,00	170 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	105 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	105 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	142 800,00	145 820,00	145 820,00
752	Revenus des immeubles	130 800,00	133 820,00	133 820,00
7588	Autres	12 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 502 800,00	10 673 920,00	10 673 920,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	42 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	42 500,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 545 300,00	10 673 920,00	10 673 920,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 078 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
722	Immobilisations corporelles	75 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 003 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 078 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 624 106,00	11 677 726,00	11 677 726,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 677 726,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	455 000,00	935 000,00	935 000,00
2031	Frais d'études	455 000,00	935 000,00	935 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	82 000,00	152 000,00	152 000,00
2111	Terrains nus	80 000,00	150 000,00	150 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 236 880,00	13 143 244,00	13 143 244,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 195 213,00	13 132 828,00	13 132 828,00
238	Avances commandes immo. incorp.	41 667,00	10 416,00	10 416,00
7001	Opération d'équipement n° 7001 (5)	0,00	282 838,00	282 838,00
7002	Opération d'équipement n° 7002 (5)	4 200 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
7003	Opération d'équipement n° 7003 (5)	0,00	11 910,00	11 910,00
7005	Opération d'équipement n° 7005 (5)	1 083 333,00	635 000,00	635 000,00
7014	Opération d'équipement n° 7014 (5)	2 470 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
Total des dépenses d'équipement		19 527 213,00	21 859 992,00	21 859 992,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 670 000,00	1 909 470,00	1 909 470,00
1641	Emprunts en euros	1 626 000,00	1 865 470,00	1 865 470,00
1687	Autres dettes	44 000,00	44 000,00	44 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 670 000,00	1 909 470,00	1 909 470,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 197 213,00	23 769 462,00	23 769 462,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 078 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 003 806,00	1 003 806,00	1 003 806,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	343 829,00	343 829,00	343 829,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	19 726,00	19 726,00	19 726,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	36 249,00	36 249,00	36 249,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	26 226,00	26 226,00	26 226,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	17 003,00	17 003,00	17 003,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 764,00	11 764,00	11 764,00
13918	Autres subventions d'équipement	549 009,00	549 009,00	549 009,00
	Charges transférées	75 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	75 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	41 667,00	69 390,00	69 390,00
2313	Constructions	0,00	58 974,00	58 974,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	41 667,00	10 416,00	10 416,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 120 473,00	1 073 196,00	1 073 196,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 317 686,00	24 842 658,00	24 842 658,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 100 000,00	6 050 000,00	6 050 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 100 000,00	5 950 000,00	5 950 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 403 723,00	11 983 987,00	11 983 987,00
1641	Emprunts en euros	12 403 723,00	11 983 987,00	11 983 987,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 503 723,00	18 033 987,00	18 033 987,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 503 723,00	18 033 987,00	18 033 987,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 854 205,00	1 746 478,00	1 746 478,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 918 091,00	4 992 803,00	4 992 803,00
28031	Frais d'études	16 474,00	64 634,00	64 634,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	2 953,00	2 953,00
28121	Aménagement Terrains nus	611,00	611,00	611,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	923,00	923,00	923,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 298 190,00	2 326 191,00	2 326 191,00
28154	Matériel industriel	125,00	125,00	125,00
281561	Service de distribution d'eau	12 492,00	12 058,00	12 058,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 043,00	67 043,00	67 043,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 171,00	16 171,00	16 171,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 388 856,00	2 388 359,00	2 388 359,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 184,00	92 184,00	92 184,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	19 720,00	18 347,00	18 347,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	870,00	870,00	870,00
28181	Installations générales, agencements	894,00	894,00	894,00
28182	Matériel de transport	3 538,00	1 440,00	1 440,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 772 296,00	6 739 281,00	6 739 281,00
041	Opérations patrimoniales (8)	41 667,00	69 390,00	69 390,00
2031	Frais d'études	0,00	55 720,00	55 720,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	2 081,00	2 081,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 173,00	1 173,00
238	Avances commandes immo. incorp.	41 667,00	10 416,00	10 416,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 813 963,00	6 808 671,00	6 808 671,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 317 686,00	24 842 658,00	24 842 658,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 842 658,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7001 (1)
LIBELLE : VEDELIN (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 314 293,48	a 0,00	282 838,00	b 282 838,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 314 293,48	0,00	242 838,00	242 838,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 208 006,68	0,00	242 838,00	242 838,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	106 286,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	100 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-182 838,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7002 (1)
LIBELLE : MARECHAL JUIN (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 430 179,66	a 0,00	3 500 000,00	b 3 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 282,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2031	Frais d'études	3 282,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	523 215,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	523 215,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 903 681,95	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 844 989,95	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	58 692,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 500 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7003 (1)
LIBELLE : LA BASTIDE GENERAC (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 770 486,51	a 0,00	11 910,00	b 11 910,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 770 486,51	0,00	11 910,00	11 910,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 736 890,55	0,00	11 910,00	11 910,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	33 595,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-11 910,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7005 (1)
LIBELLE : RESERVOIR ST GENIES DE MALGOIRES (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 408 682,82	a 0,00	635 000,00	b 635 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 408 682,82	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 408 682,82	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-635 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 7014 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		665 282,56	a 0,00	3 200 000,00	b 3 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	665 282,56	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	665 282,56	0,00	3 200 000,00	3 200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 200 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					57 717 992,99									
1641 Emprunts en euros (total)					57 717 992,99									
0 040 749U	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	01/02/2017	01/08/2017	6 700 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,350	EUR	S	P	O	A-1
00003364356	CREDIT AGRICOLE	15/10/2019	31/10/2019	30/04/2020	2 623 486,00	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	0,950	EUR	S	P	O	A-1
019C75019PR	CREDIT AGRICOLE	11/01/2011	01/01/2017	17/01/2017	146 411,57	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	3,460	EUR	A	P	O	A-1
11045	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2014	08/07/2014	01/03/2017	10 225 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	S	C	O	A-1
209799016PR	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	28/02/2017	28 069,19	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	6,050	EUR	A	P	O	A-1
4209496	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2014	01/01/2017	25/02/2017	364 523,11	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	4,780	EUR	T	P	O	A-1
5116710 - 44143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2015	22/12/2018	01/07/2019	2 548 300,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
A171900N002	CAISSE D'EPARGNE	04/12/2018	18/02/2020	25/05/2020	5 000 000,00	V	(Livret A + 0.5)-Floor 0 sur Livret A	1,000	1,020	EUR	T	P	O	A-1
CP0594	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	24/01/2020	01/12/2020	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M(Postfixé) + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M(Postfixé)	0,300	0,300	EUR	T	C	O	A-1
EAU CRCA20	CREDIT AGRICOLE	08/12/2010	21/12/2010	21/03/2011	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	3,230	EUR	A	P	O	A-1
EAU-AG06	Agence de l'eau	24/04/2003	24/04/2003	16/01/2006	226 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EAU-CE25	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2006	25/09/2006	25/09/2008	791 180,25	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	5,200	EUR	A	P	O	A-1
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2008	25/06/2009	12 500 000,00	C	Taux fixe à 2.95 %	2,950	2,990	EUR	A	C	O	E-4
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	8 250 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	C	O	E-1
EAU-CRCA16	CREDIT AGRICOLE	22/10/2003	22/10/2003	20/12/2004	51 175,34	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	2,500	2,530	EUR	T	P	O	A-1
EAU-CRCA17	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	27/12/2006	27/12/2006	02/01/2008	1 860 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,280	EUR	A	C	O	A-1
EAU-CRCA19	CREDIT AGRICOLE	18/08/2008	18/08/2008	18/08/2009	83 112,00	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	5,160	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX03	SFIL CAFFIL	01/09/2003	01/09/2003	01/09/2004	215 468,27	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	6,130	EUR	A	P	O	A-1
Eau-DEX09	DEXIA CL	31/07/2001	31/07/2001	01/08/2002	105 267,26	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					440 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					440 000,00									
AG 08	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	17/12/2014	17/12/2014	16/03/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					58 157 992,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		45 717 734,74					1 783 315,04	1 141 826,21	0,00	468 428,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		45 717 734,74					1 783 315,04	1 141 826,21	0,00	468 428,44
0 040 749U	N	0,00	A-1	6 210 664,45	26,08	F	Taux fixe à 3.27 %	3,350	150 320,91	204 683,73	0,00	83 673,14
00003364356	N	0,00	A-1	2 485 005,89	16,33	F	Taux fixe à 0.95 %	0,950	139 798,80	23 276,32	0,00	3 713,24
019C75019PR	N	0,00	A-1	114 353,00	10,04	F	Taux fixe à 3.46 %	3,460	8 719,46	3 956,61	0,00	3 482,33
11045	N	0,00	A-1	9 405 666,08	35,67	V	Livret A + 1	1,500	261 268,50	139 583,75	0,00	45 172,21
209799016PR	N	0,00	A-1	6 291,91	0,16	F	Taux fixe à 6.05 %	6,050	6 291,91	380,66	0,00	0,00
4209496	N	0,00	A-1	304 059,44	13,15	F	Taux fixe à 4.7 %	4,780	16 965,80	13 994,68	0,00	1 311,86
5116710 - 44143	N	0,00	A-1	2 477 599,84	38,00	V	(Livret A + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A	1,250	49 269,73	30 716,99	0,00	15 045,87
A171900N002	N	0,00	A-1	4 892 390,31	29,15	V	(Livret A + 0.5)-Floor 0 sur Livret A	1,020	144 739,23	49 052,72	0,00	4 747,65
CP0594	N	0,00	A-1	1 983 333,33	29,67	F	Taux fixe à 1.03 %	1,050	66 666,68	20 450,26	0,00	1 645,14
EAU CRCA20	N	0,00	A-1	2 260 911,13	9,22	F	Taux fixe à 3.23 %	3,230	195 140,74	73 027,43	0,00	51 711,39
EAU-AG06	N	0,00	A-1	15 066,62	0,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 066,62	0,00	0,00	0,00
EAU-CE25	N	0,00	A-1	143 248,27	1,73	F	Taux fixe à 5.2 %	5,200	69 809,12	7 448,91	0,00	1 007,76
EAU-CF-CE26 réam	N	0,00	E-4	8 750 000,00	27,48	C	3.83-(5*Cap 6.25 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,890	312 500,00	339 779,51	0,00	169 657,03
EAU-CF-CE27	N	0,00	E-1	5 225 000,00	18,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	275 000,00	171 641,25	0,00	84 199,50

Nîmes Métropole - Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
EAU-CRCA16	N	0,00	A-1	22 892,80	10,97	V	(Euribor 3M-Floor -0.35 sur Euribor 3M) + 0.35	0,000	2 081,16	0,00	0,00	0,00
EAU-CRCA17	N	0,00	A-1	1 255 500,00	26,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,280	46 500,00	53 865,14	0,00	0,00
EAU-CRCA19	N	0,00	A-1	21 976,16	2,63	F	Taux fixe à 5.16 %	5,160	6 960,06	1 133,97	0,00	286,58
Eau-DEX03	N	0,00	A-1	102 078,71	7,67	F	Taux fixe à 6.13 %	6,130	10 265,59	6 257,42	0,00	1 860,41
Eau-DEX09	N	0,00	A-1	41 696,80	5,58	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	5 950,73	2 576,86	0,00	914,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		220 000,00					44 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		220 000,00					44 000,00	0,00	0,00	0,00
AG 08	N	0,00	A-1	220 000,00	4,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	44 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		45 937 734,74					1 827 315,04	1 141 826,21	0,00	468 428,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
EAU-CF-CE26 réam	CREDIT FONCIER DE FRANCE	12 500 000,00	8 750 000,00	4	40,00		Taux fixe à 2.95 %	Taux fixe à 3.83 %	5 262 864,88	3.83-(5*Cap 6.25 sur Libor USD 12M(Postfixé))	3,890	339 779,51	0,00	19,05
EAU-CF-CE27	CREDIT FONCIER DE FRANCE	8 250 000,00	5 225 000,00	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	1 729 840,31	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,290	171 641,25	0,00	11,37
TOTAL (E)		20 750 000,00	13 975 000,00						6 992 705,19			511 420,76	0,00	30,42
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		20 750 000,00	13 975 000,00						6 992 705,19			511 420,76	0,00	30,42

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	69,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 962 734,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	11,37	0,00	0,00	19,05	0,00	
	Montant en euros	5 225 000,00	0,00	0,00	8 750 000,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 400 €	21/09/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisations	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas de réussite du projet	5	21/09/2020
L	Frais de recherche et de développement en cas d'échec du projet	1	21/09/2020
L	Frais d'insertion	5	21/09/2020
L	Logiciels	2	21/09/2020
L	Plantations	20	21/09/2020
L	Autres agencement et aménagement de terrains (autres que plantations)	30	21/09/2020
L	Bâtiments légers et abris	15	21/09/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	21/09/2020
L	Ouvrages génie civil (captage, stations de potabilisation, de trait. eaux usées, réservoirs d'eau)	50	21/09/2020
L	Outils	10	21/09/2020
L	Réseaux d'assainissement et d'eau potable	50	21/09/2020
L	Matériel industriel (pompes, app. électromécaniques, organes régulation, armoires élec, compteurs)	15	21/09/2020
L	Véhicules légers	8	21/09/2020
L	Vélos	5	21/09/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	21/09/2020
L	Matériel informatique	5	21/09/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	21/09/2020
L	Mobilier	15	21/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		1 107 226,44	1 107 226,44	0,00	1 107 226,44
Provision pour créances douteuses	0,00	14/12/2020	1 107 226,44	1 107 226,44	0,00	1 107 226,44
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		1 107 226,44	1 107 226,44	0,00	1 107 226,44

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 913 276,00	2 913 276,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 909 470,00	1 909 470,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 865 470,00	1 865 470,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	44 000,00	44 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 003 806,00	1 003 806,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 003 806,00	1 003 806,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 913 276,00	0,00	0,00	2 913 276,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 739 281,00	III 6 739 281,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 739 281,00	6 739 281,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	64 634,00	64 634,00
28032	Frais de recherche et de développement	2 953,00	2 953,00
28121	Aménagement Terrains nus	611,00	611,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	923,00	923,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 326 191,00	2 326 191,00
28154	Matériel industriel	125,00	125,00
281561	Service de distribution d'eau	12 058,00	12 058,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	67 043,00	67 043,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	16 171,00	16 171,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 388 359,00	2 388 359,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	92 184,00	92 184,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	18 347,00	18 347,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	870,00	870,00
28181	Installations générales, agencements	894,00	894,00
28182	Matériel de transport	1 440,00	1 440,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 746 478,00	1 746 478,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 739 281,00	0,00	0,00	0,00	6 739 281,00

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II	2 913 276,00
Ressources propres disponibles		IV	6 739 281,00
Solde		V = IV – II (6)	3 826 005,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP LA BASTIDE GENERAC	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 488 089,06	11 910,94	0,00
AP MARECHAL JUIN	19 625 000,00	0,00	19 625 000,00	10 345 368,22	6 700 000,00	2 579 631,78
AP RESERVOIR SAINT GENIES DE MALGOIRES	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	1 260 383,94	1 539 616,06	0,00
AP SMART CITY - PART BUDGET EAU	9 800 000,00	0,00	9 800 000,00	2 470 000,00	3 200 000,00	4 130 000,00
AP VEDELIN	2 510 444,17	0,00	2 510 444,17	1 947 605,98	562 838,19	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,24	0,00	0,24	0,24	0,00	0,24
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,11	0,00	6,11	6,11	0,00	6,11
Adjoint administratif	C	2,58	0,00	2,58	2,58	0,00	2,58
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,38	0,00	1,38	1,38	0,00	1,38
Attaché	A	0,65	0,00	0,65	0,65	0,00	0,65
Attaché Principal	A	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Rédacteur	B	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	0,60
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,40	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,10	0,00	12,10	10,18	1,92	12,10
Adjoint technique	C	0,55	0,00	0,55	0,55	0,00	0,55
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,08	0,00	0,08	0,08	0,00	0,08
Agent de maîtrise principal	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Ingénieur	A	1,87	0,00	1,87	0,45	1,42	1,87
Ingénieur en chef hors classe	A	1,36	0,00	1,36	1,36	0,00	1,36
Ingénieur principal	A	2,26	0,00	2,26	2,26	0,00	2,26
Technicien	B	1,78	0,00	1,78	1,28	0,50	1,78
Technicien principal 1ère classe	B	3,70	0,00	3,70	3,70	0,00	3,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		19,02	0,00	19,02	17,10	1,92	19,02

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	637	0,00	3-3-1°	CDI
Technicien	B	TECH	503	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage	SAUR	SAUR France	Société par Actions Simplifiées	1,00
- Affermage	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société des Eaux de la Métropole Nimoise	Société Anonyme	1,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 88

Contre : 10

Abstentions : 3

Date de convocation : 23/03/2021

Présenté par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances,

A la salle du Conseil Communautaire le 29/03/2021

(1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Nîmes, 3 rue du Colisée, le 29/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) M. Frédéric BEAUME, Vice-Président délégué aux finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 06/04/2021

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.